



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sainte-Clotilde, le 2 septembre 2024

## CAMPAGNE DE BOURSE DE COLLEGE 2024 - 2025

Mesdames, Messieurs,

La campagne de demande de bourse est ouverte **du 1<sup>er</sup> septembre et le 17 octobre 2024 inclus**.

Toutes les familles souhaitant bénéficier d'une bourse doivent déposer une demande de bourse, y compris les familles de collégiens qui avaient consenti à la tacite reconduction de leur demande.

La démarche expliquée sur le flyer d'information au dos de cette page doit être effectuée sur un ordinateur.

Vous pouvez le cas échéant consulter le lien suivant pour vous assister dans votre démarche : <https://www.education.gouv.fr/le-portail-scolarite-services-326158>.

Si vous rencontrez des difficultés, le collège peut vous accompagner dans votre démarche les matins (tous les jours ouvrés sauf le mercredi), **avant le 11 octobre 2024**, date des vacances scolaires.

Vous prendrez soin de vous munir de :

- Vos identifiants et codes EduConnect
- Votre adresse mail et votre mot de passe
- Le téléphone portable dont le numéro a été communiqué lors de l'inscription de votre enfant
- Votre avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023 ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal.
- Si vous êtes en situation de concubinage ou que votre enfant ne figure pas sur votre avis d'impôt ou que vous avez la tutelle de l'élève, des documents complémentaires doivent être joints à votre demande (voir le tableau ci-contre).

Nous vous incitons vivement à constituer une demande de bourse. Celle-ci vous permettra par exemple de prendre en charge une partie ou la totalité de la demi-pension si votre enfant mange à la restauration scolaire.

### Contacts utiles :

- Pour les questions sur la bourse : Service gestion  
Téléphone : 02 62 97 96 10 (tapez 2),  
Mail : [gestion.9741188y@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9741188y@ac-reunion.fr).
- Si vous rencontrez un problème technique : Coordonnateur TICE  
Mail : [informatique.cbn@ac-reunion.fr](mailto:informatique.cbn@ac-reunion.fr).



Collège BOIS-DE-NEFLES

Gestion

Affaire suivie par  
Julia BLARD  
Adjointe gestionnaire

Téléphone :  
0262 97.96.10

Courriel :  
[gestion.9741188y@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9741188y@ac-reunion.fr)

Site internet :  
[college-boisdeneffles.ac-reunion.fr](http://college-boisdeneffles.ac-reunion.fr)

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en <b>concubinage</b>	- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est <b>désormais à votre charge</b> et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la <b>tutelle</b>	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF <b>Ou</b> - De la décision du conseil de famille <b>et</b> une attestation de paiement de la CAF



✓